



**Conférence téléphonique du Conseil national du SSG**

**Réunion par Zoom**

**Procès-verbal de la réunion**

**Date : Le mardi 24 novembre 2020**

## Table des matières

1.	Appel nominal .....	1
	Communiqués.....	2
2.	Ordre du jour.....	2
3.	Horaire de la séance.....	2
6.	Adoption des rapports.....	2
	f) Comité des règlements, règles et politiques .....	2
	g) Comité de mise en valeur des sections locales .....	9
	h) Comité des jeunes travailleuses et travailleurs .....	9
7.	Autres affaires.....	10
	b) Endroit de la réunion du Conseil national en 2021 .....	10
8.	Affaires découlant de procès-verbaux précédents .....	10
	a) Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires .....	10
	b) Mandat – Cadre normalisé pour l'ensemble du pays.....	11
	c) Mise à jour sur la santé mentale (soutien du SSG).....	12
9.	Table ronde.....	12
10.	Levée de la séance.....	13
	Votes consignés.....	14

## Appendices

	Appendice « A » – Ordre du jour.....	15
	Appendice « B » – Rapport du Comité des Règlements.....	16
	Appendice « B » – Comité des jeunes travailleuses et travailleurs.....	18
	Appendice « C » – Rapport du Sommet des jeunes travailleurs travailleuses .....	19

## 1. Appel nominal

La séance de la conférence téléphonique virtuelle par Zoom du Conseil national du SSG est déclarée ouverte à 13 h 04 (heure de l'Est), le mardi 24 novembre 2020. Le confrère Randy Howard occupe le fauteuil présidentiel et les participantes et participants suivants sont présents :

### Participantes et Participants :

Randy Howard	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Kelly Bush	Vice-présidente nationale, Équité
Bruce Roy	Vice-président national
Shanny Doucet	Vice-présidente régionale, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, y compris la ville de Québec
Kevin Hanson	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Linda Harding	Vice-présidente régionale, Vancouver et les basses terres
Azra Jusuf	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y excluant la région de la Capitale nationale
Pascal Ladouceur	Vice-président régional, région de la Capitale nationale (s'est joint plus tard à la réunion)
Leanne Moss	Vice-présidente régionale, Terre-Neuve et le Labrador
Michèle Parent	Vice-présidente régionale, l'ouest du Québec, y compris Montréal
Paul Paquette	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Heather Rawlins	Vice-présidente régionale, Alberta, Nunavut et les Territoires du nord-ouest
Nicole Rousseau	Vice-présidente régionale, région de la Capitale nationale
Sue Soubra Boone	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y excluant la région de la Capitale nationale
Reni Stein	Vice-présidente régionale, l'île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon
Larissa Williams	Vice-présidente régionale, Saskatchewan et le Manitoba

### Absente :

Jeanette Fillion	Vice-présidente régionale, Monnaie royale canadienne
------------------	--

### Observatrices et Observateurs :

Steve Colterman	Président, section locale 70013
Andrea Lima	Présidente intérimaire, section locale 20008
William Tait	Vice-président, section locale 70013

## **Personnel :**

Jason Manchester	Coordonnateur exécutif au Président national
Monique Desrosiers	Agente aux finances et de l'administration
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national

## **Communiqués**

- Le confrère Howard souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Le but de cette réunion vise à aborder les affaires en suspens de la réunion de septembre 2020. Le confrère Howard annonce que le confrère Gary Byrne, Vice-président régional de la région de l'Atlantique a démissionné en août 2020. Le confrère Howard administre le serment d'office à la consoeur Leanne Moss, nouvellement élue en septembre 2020. Au nom des membres du Conseil national, le confrère Howard souhaite la bienvenue à la consoeur Moss.
- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que la traduction simultanée est fournie dans le cadre de cette réunion et rappelle aux membres du Conseil national de mettre leur téléphone en sourdine lorsqu'ils ne s'adressent pas au Conseil national.
- Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que nous aborderons les affaires en suspens à savoir les questions (6f, 6g, 6h, 7b, 8 et 9). Il informe les membres du Conseil national que nous aborderons les amendements aux règles et aux politiques à titre de premier point à l'ordre du jour et si le temps le permet, le Conseil national abordera les résolutions liées aux règlements.

## **2. Ordre du jour**

Suite de la réunion précédente du Conseil national des 22 et 23 septembre 2020.

**(Appendice « A » - à des fins de simplification)**

## **3. Horaire de la séance**

Que soit adopté l'horaire de la séance tel que proposé par la présidence :

Le mardi 24 novembre 2020, de 13 h à 17 h (heure de l'Est)

**MOTION ADOPTÉE.**

## **6. Adoption des rapports**

### **f) Comité des règlements, règles et politiques**

La consoeur Reni Stein, Vice-présidente régionale, dépose un rapport au nom du comité. Elle présente les membres du Comité des règlements, règles et politiques comme il est indiqué dans le rapport.

**p/a Reni Stein / Sue Boone**

Que soit adopté tel que présenté le rapport du Comité des règlements, règles et politiques.

**Vote consigné no 1. MOTION ADOPTÉE. (Appendice « B »)**

p/a Reni Stein / Azra Jusuf

Numéro : 1

Sujet : Événements de l'AFPC et affaires syndicales

Auteur : Conseil national

**ATTENDU QUE** si un membre représente le SSG à un événement alors qu'il est en service commandé pour le SSG ; et

**ATTENDU QUE** lorsqu'un membre du SSG assiste à un événement de l'AFPC, par exemple une conférence ou un congrès régional, il y représente le SSG.

**IL EST RÉSOLU QUE** le SSG prenne à sa charge les dépenses qui ne sont pas assumées par l'AFPC pour assister à des événements de l'AFPC ;

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'**une nouvelle section 12 soit ajoutée à la Règle 4 comme suit :

**Règle 4 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG**

**12. Événements de l'AFPC**

**Lorsqu'un membre assiste à un événement de l'AFPC, par exemple une conférence ou un congrès régional, en tant que délégué du SSG, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, conformément aux dispositions de la Règle 4.**

**Vote consigné no 2. MOTION ADOPTÉE.**

---

p/a Reni Stein / Azra Jusuf

Numéro : 2

Sujet : Budget du SSG

Auteur : Conseil national

**ATTENDU QUE** le Conseil national doit examiner le budget du cycle suivant au cours de la réunion du Conseil national qui précède le congrès ; et

**ATTENDU QUE** l'examen dudit budget constitue une tâche importante et fondamentale ; et

**ATTENDU QUE** le Conseil national a besoin d'un certain laps de temps pour examiner ledit budget avant la tenue de la réunion du Conseil national.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil national reçoive le projet proposé du budget trente (30) jours avant la réunion du Conseil national ; et

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'**un nouvel alinéa soit ajouté à la Règle 5, comme suit :

**Règle 5 – Comité d'examen des finances**

- Remet au Conseil national, au cours de l'année du congrès triennal du SSG, le budget du prochain cycle de trois (3) ans et ce, trente (30) jours avant la réunion en personne des membres du Conseil national. Si une réunion dudit Conseil national ne peut raisonnablement être convoquée, les membres du Conseil national devront recevoir le budget six (6) mois avant la tenue du congrès triennal du SSG.

**a/a Reni Stein / Bruce Roy**

Que cette motion soit renvoyée au comité avec les instructions suivantes : supprimer six (6) mois avant la tenue du congrès triennal du SSG.

**Vote consigné no 3. MOTION REJETÉE SUR L'AMENDEMENT.**

**Vote consigné no 4. MOTION REJETÉE.**

---

**Éclaircissement**

Le confrère Howard indique aux membres du Conseil national lorsqu'une résolution est soumise lors d'une réunion du Conseil national, elles sont présentées dans le cadre du rapport du comité. Dans chaque rapport des comités, les membres du comité font une recommandation à savoir s'ils sont d'accord ou en désaccord avec la résolution. Si un membre du comité est en désaccord et a voté contre la recommandation du comité, alors, ce membre peut voter contre la résolution.

**p/a Reni Stein / Sue Boone**

**Numéro : 3**

**Sujet : Membres à vie assistant à un congrès du SSG**

**Auteur : Conseil national**

**ATTENDU QUE** le titre de membre à vie constitue la reconnaissance la plus élevée qui peut être décernée à un membre du SSG ;

**ATTENDU QUE** le titre de membre à vie honore un membre du SSG pour ses services et sa contribution exceptionnels au Syndicat.

**IL EST RÉSOLU QUE** tout membre qui s'est mérité le titre de membre à vie et qui n'est plus délégué au congrès triennal du SSG, soit invité à assister à un (1) congrès triennal du SSG à titre d'observateur et ce, aux frais du SSG ; et

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'**un nouvel alinéa c) soit ajouté à la Règle 6 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

**Règle 6 – Membre à vie, membre honoraire et prix d'excellence du SSG**

c) Tous les membres à vie qui ne sont plus délégué(e)s au congrès triennal du SSG seront invités à assister à un (1) congrès triennal du SSG, en tant qu'observateur(trice), aux frais du SSG.

Tout membre qui a déjà assisté à un congrès triennal du SSG en tant que membre à vie et aux frais du SSG, ne peut se prévaloir de ce privilège.

**Vote consigné no 5. MOTION ADOPTÉE.**

---

**p/a Reni Stein / Sue Boone**

**Numéro : 4**

**Sujet : Sélection des délégué(e)s aux Congrès régionaux de l'AFPC**

**Auteur : Conseil national**

**ATTENDU QU'**aucune Conférence des Président(e)s de sections locales n'est lieu une année de Congrès du SSG ; et

**ATTENDU QUE** les président(e)s de sections locales sont partie intégrante d'un exécutif d'une section locale ; et

**ATTENDU QUE** la Règle 11 du SSG n'aborde pas le processus de sélection pour les délégué(e)s aux Congrès régionaux de l'AFPC.

**IL EST RÉSOLU QUE** la Règle 11 soit modifiée comme suit :

**Règle 11 – Sélection des délégué(e)s au Congrès de l'AFPC**

**Section 1 – Congrès national de l'AFPC**

Les membres suivants du SSG seront délégué(e)s au congrès **national** de l'AFPC :

- d)** Les délégué(e)s restants que le SSG a le droit d'envoyer au congrès **national** de l'AFPC seront élu(e)s en cours d'assemblée par le processus suivant :

**Section 2 – Congrès régionaux de l'AFPC**

- a)** Les président(e)s de sections locales seront automatiquement délégué(e)s à leur congrès régional de l'AFPC.
  - b)** Tous les autres délégué(e)s auxquels une section locale du SSG a droit lors de leur congrès régional de l'AFPC seront élus lors d'une assemblée générale et / ou une assemblée générale annuelle de la section locale.
-

**a/a Nicole Rousseau / Pascal Ladouceur**

Que cette résolution soit divisée en deux parties : Partie 1 – Section 1 et Partie 2 – Section 2.

**Vote consigné no 6. MOTION ADOPTÉE SUR L'AMENDEMENT.**

**a/a Reni Stein / Kelly Bush**

**Partie 1 – Section 1**

**IL EST RÉSOLU QUE** la règle 11 soit amendée comme suit :

**Règle 11 – Sélection des délégué(e)s au Congrès de l'AFPC**

**Section 1 – Congrès national de l'AFPC**

Les membres suivants du SSG seront délégué(e)s au congrès **national** de l'AFPC :

- d) Les délégué(e)s restants que le SSG a le droit d'envoyer au congrès **national** de l'AFPC seront élu(e)s en cours d'assemblée par le processus suivant :

**Vote consigné no 7. MOTION ADOPTÉE. (Partie 1 – Section 1)**

---

**Partie 2 – Section 2**

**Section 2 – Congrès régionaux de l'AFPC**

- b) **Les président(e)s de sections locales seront automatiquement délégué(e)s à leur congrès régional de l'AFPC.**

**Tous les autres délégué(e)s auxquels une section locale du SSG a droit lors de leur congrès régional de l'AFPC seront élus lors d'une assemblée générale et / ou une assemblée générale annuelle de la section locale.**

**Vote consigné no 8. MOTION REJETÉE. (Partie 2 – Section 2)**

---

**p/a Reni Stein / Sue Boone**

**Numéro : 5**

**Sujet : Sélection des délégué(e)s aux conférences et aux séminaires**

**Auteur : Conseil national**

**ATTENDU QUE** le SSG reconnaît l'importance de la participation aux comités locaux, régionaux et nationaux ; et

**ATTENDU QUE** les membres qui siègent à un comité à leur lieu de travail ou dans leur communauté devraient avoir la possibilité d'assister à une conférence et à des colloques liés à leur portefeuille ; et

**ATTENDU QUE** la méthode actuelle de sélection privilégie les dirigeant(e)s nationaux/nationales au détriment d'autres membres qui pourraient s'engager davantage dans un domaine relevant de leur intérêt.

**IL EST RÉSOLU QUE** le SSG révisé les critères de sélection des personnes prioritaires ; et

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** la Règle 12 soit modifiée comme suit :

**Règle 12 – Sélection des délégué(e)s aux conférences et aux séminaires**

Les délégué(e)s aux conférences et aux séminaires seront choisi(e)s par le (la) président(e) national(e) et le (la) vice-président(e) national(e) ou le (la) dirigeant(e) responsable du portefeuille pertinent. Les critères de sélection des délégué(e)s accordent la priorité suivante :

- a) aux dirigeant(e)s nationaux(ales) **ou aux personnes** qui occupent cette fonction dans leur région ;
- b) aux personnes qui occupent des postes et sont actives aux niveaux local et régional, tant au sein du SSG et de l'AFPC que dans la collectivité ;
- c) aux membres en général.

La considération sera accordée en fonction du mérite de la demande. La répartition régionale sera prise en considération. Le (la) président(e) national(e) consultera les vice-président(e)s des régions d'où proviennent les demandeurs pour donner leur avis sur le choix des délégué(e)s. Le SSG s'efforcera de donner aux membres l'occasion, à tour de rôle, d'être délégué(e)s aux conférences et séminaires.

**Vote consigné no 9. MOTION ADOPTÉE.**

---

p/a Reni Stein / Sue Boone

**Numéro : 6**

**Sujet : Comités permanents du SSG**

**Auteur : Conseil national**

**ATTENDU QUE** le SSG a créé, au fil des ans, divers comités qui supervisent d'importants domaines d'intérêt pour le SSG ; et

**ATTENDU QU'**il n'existe pas de Règle régissant les obligations desdits comités, et que les comités en question ne sont pas tenus de rendre des comptes.

**IL EST RÉSOLU QU'**une nouvelle Règle 5 soit ajoutée comme suit, et que les Règles suivantes soient renumérotées en conséquence :

### Règle 5 – Comités permanents du SSG

1. Chaque comité doit s'assurer d'avoir son propre mandat, lequel doit respecter le modèle fourni sur le site Web du SSG.
2. Au début de chaque nouveau cycle, il incombe au/à la président(e) d'un comité de s'assurer que son mandat est révisé et mis à jour.
3. Au début de chaque nouveau cycle, tout comité doit s'assurer d'avoir des objectifs précis pour les trois années suivantes.
4. Il incombe au/à la président(e) de chaque comité de remettre à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national un rapport écrit des activités de son comité depuis la réunion précédente du Conseil national.
5. Les comités ad-hoc ne sont pas assujettis à cette Règle.

**Vote consigné no 10. MOTION ADOPTÉE.**

---

**p/a Reni Stein / Kevin Hanson**

**Numéro : 7**

**Sujet : Griefs**

**Auteur : Conseil national**

**IL EST RÉSOLU QUE** l'acronyme CRTEFP soit supprimé du titre de la Politique 14, Article 1 :

**Politique 14 – Représentation des griefs**

**Section 1 – Griefs relatifs à la CRTEFP**

**Vote consigné no 11. MOTION ADOPTÉE.**

---

**p/a Reni Stein / Sue Boone**

**Numéro : 8**

**Sujet : Reconnaissance de la qualité antérieure de membre**

**Auteur : Conseil national**

**ATTENDU QUE** la Politique 18 est un duplicata du Règlement 3, Section 5; par conséquent,

**IL EST RÉSOLU QUE** la Politique 18 soit supprimée.

**Vote consigné no 12. MOTION ADOPTÉE.**

Le confrère Howard remercie les membres du comité de l'excellent travail.

**g) Comité de mise en valeur des sections locales**

Le confrère Howard juge irrecevable le rapport du Comité de mise en valeur des sections locales. Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que la Présidente du comité n'a pas tenu de réunion officielle avec les membres du comité. Le confrère Howard indique qu'un rapport devrait être soumis lors de la prochaine réunion du Conseil national en avril 2021.

**h) Comité des jeunes travailleuses et travailleurs**

**p/a Bruce Roy / Pascal Ladouceur**

Le confrère Bruce Roy, Vice-président national, dépose un rapport au nom du comité. Le confrère Roy fait la lecture du rapport du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs du SSG aux membres du Conseil national. Il déclare que le sommet a été une grande réussite et qu'ils ont été en mesure de recruter des membres à savoir s'impliquer davantage au sein de leurs sections locales et du syndicat, au sein de leurs régions.

**Vote consigné no 13. MOTION ADOPTÉE. (Appendice « C »)**

**p/a Kevin Hanson / Paul Paquette**

Le confrère Kevin Hanson, Vice-président régional, dépose un rapport au nom du comité.

**Vote consigné no 14. MOTION ADOPTÉE. (Appendice « D »)**

---

**p/a Kevin Hanson / Leanne Moss**

**Numéro : 1**

**Objet : Sommet des jeunes travailleurs/travailleuses**

**Origine : Comité des jeunes travailleurs/travailleuses**

**Attendu que** les jeunes travailleurs/travailleuses seront une source de nouvelles idées et résolutions, et que le SSG doit inclure la vision et les priorités des jeunes travailleurs/travailleuses dans les siennes, et

**Attendu que** les jeunes travailleurs/travailleuses devraient être invité(e)s à participer aux activités du Syndicat, et

**Attendu que** le SSG a organisé avec succès un Sommet des jeunes travailleurs/travailleuses en 2019, et

**Attendu que** les jeunes travailleurs/travailleuses présent(e)s audit Sommet étaient très engagé(e)s et ont communiqué de nombreuses informations pertinentes, et

**Attendu que** le SSG a besoin davantage de moyens pour inclure et attirer des bénévoles, et

**Attendu qu'un forum où les jeunes travailleurs/travailleuses se réunissent donne plus de résultats qu'un comité ; par conséquent,**

**Il est résolu que** le SSG organise un Sommet des jeunes travailleurs/travailleuses tous les trois ans, l'année précédant le Congrès triennal du SSG, et

**Il est de plus résolu que** ledit Sommet de deux jours se tienne dans la région de la capitale nationale et réunisse six (6) jeunes travailleurs/travailleuses du SSG en règle de chaque groupe d'employeurs, le/la président(e) national(e) et un(e) vice-président(e) national(e).

**Vote consigné no 15. MOTION ADOPTÉE.**

---

**Note :** Cette résolution sera renvoyée au Comité des finances pour fin d'évaluation des coûts et celle-ci sera présentée lors de la prochaine réunion du Conseil national en avril 2021 et sera incluse dans le budget.

Le confrère Howard remercie les confrères Roy et Hanson, de même que les membres du comité, et les consoeurs Barrette et Thomas pour leur travail effectué dans le cadre du comité.

## **7. Autres affaires**

### **b) Endroit de la réunion du Conseil national en 2021**

Après des discussions, il est décidé que la prochaine réunion du Conseil national en avril 2021 sera tenue virtuellement. La consoeur Thomas enverra un courriel aux membres du Conseil national pour solliciter leurs commentaires.

## **8. Affaires découlant de procès-verbaux précédents**

**Mesures à prendre :**

### **a) Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires**

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national que le Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires du SSG est composé de cinq membres. À l'heure actuelle, le SSG a seulement deux membres : les consoeurs Babcock et Doucet. Il fournit également de l'information portant sur les tâches et les responsabilités pour siéger à ce comité.

- Au moins trois membres doivent siéger à ce comité;
- Chaque membre doit suivre la formation dispensée par l'AFPC;
- Chaque membre doit être un membre en règle.

La consoeur Doucet ajoute également les informations suivantes :

- Les demandes en matière d'enquête sont habituellement envoyées à la Présidente nationale ou au Président national de l'AFPC et puis acheminées à l'Élément pour fin d'enquête;
- Si le SSG n'a pas suffisamment de membres siégeant au CED, il peut s'adresser à d'autres Éléments;

- Si vous connaissez le membre qui fait l'objet d'une enquête, vous devez vous retirer du comité, puisque vous devez demeurer impartial.

Le confrère indique qu'il est à la recherche de volontaires pour siéger à ce comité, puisqu'il ne souhaite pas nommer les personnes. Après des discussions, les dirigeantes et dirigeants suivants soumettent leurs noms et se portent volontaires pour siéger au comité et s'engagent à suivre la formation offerte par l'AFPC.

**Noms soumis :** les consoeurs Kelly Bush, Sue Boone, (suppléante), Azra Jusuf, Leanne Moss, Michèle Parent, et les confrères Kevin Hanson et Pascal Ladouceur. Si vous souhaitez siéger à ce comité, vous pouvez également envoyer un courriel au confrère Howard. Le confrère Howard remercie les membres du Conseil national de leur intérêt.

## **b) Mandat – Cadre normalisé pour l'ensemble du pays**

Des discussions ont lieu concernant le Cadre normalisé (mandat) pour l'ensemble du pays. Le confrère Howard a également tenu des discussions avec son Vice-président national et ses Vice-présidentes nationales à ce sujet. Il informe les membres du Conseil national qu'il s'agit d'une tâche extrêmement difficile à accomplir à savoir mettre en place un mandat normalisé dans l'ensemble du pays. Pour certaines régions, des réunions avec d'autres unités de négociation sont avantageuses. Il déclare que ce format fonctionne très bien au sein de la région du Québec. La consoeur Harding indique qu'elle ne s'oppose pas à ce que d'autres unités de négociation participent aux réunions régionales, mais non à titre de co-présidentes ou co-présidents. La consoeur Stein fait écho aux commentaires de la consoeur Harding. Le confrère Howard indique qu'il n'aurait pas de problème à communiquer avec la Directrice régionale de la région du Pacifique. Il déclare également qu'il souhaiterait tenir des discussions futures avec les consoeurs Harding et Stein. Le confrère Howard souhaiterait recevoir des commentaires sur la façon que les autres régions ont procédé lors de leurs réunions régionales.

**Région du Québec :** La consoeur Parent informe les membres du Conseil national que les présidentes et présidents des sections locales peuvent assister aux réunions régionales et qu'il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre et qu'elle fait partie de leur formation et c'est avantageux.

**Région de l'Atlantique :** Le confrère Drozdowski déclare que les présidentes et présidents des sections locales ne peuvent assister aux réunions.

**Région de l'Ontario :** La consoeur Jusuf déclare que les présidentes et présidents des section locale ne peuvent assister aux réunions.

**Région de la Capitale nationale :** Le confrère Hanson déclare que les présidentes et présidents des sections locales peuvent assister à certaines réunions. Le confrère Roy précise qu'au sein de la RCN, il n'existe pas de réunions régionales, juste des réunions locales.

**Région de l'Ouest :** La consoeur Rawlins déclare que cela fonctionne bien au sein de sa région. La consoeur Williams ajoute que les présidentes et présidents des sections locales peuvent y assister et qu'ils ont trois (3) co-présidentes ou co-présidents, le SPAC, le SSG et l'IPFPC.

Cela ne s'applique pas à la Monnaie royale canadienne.

Le confrère Howard laissera cette question aux régions et aux sections locales à savoir décider ce qui fonctionne le mieux pour elles puisque les mandats varient d'un bout à l'autre du pays.

### **c) Mise à jour sur la santé mentale (soutien du SSG)**

Le confrère Howard informe les membres du Conseil national qu'il examine des types de formation qui pourraient être dispensées sur la santé mentale et la façon de fournir du soutien au Conseil national. Il a également communiqué avec les autres Éléments pour savoir ce qu'ils font mais n'a reçu aucune réponse.

La consoeur Parent déclare que la formation sur la santé mentale devrait être éducative, que nous avons besoin de prendre soin de nous-mêmes et que nous avons besoin d'un soutien adéquat du SSG. La formation sur la santé mentale est un enjeu mais il ne s'agit pas seulement de formation. Le SSG a besoin de s'impliquer davantage en ce qui a trait au soutien aux dirigeantes et dirigeants élus et aux membres. Elle déclare que son exécutif est nouvellement élu, ils n'ont pas reçu de formation et c'est difficile pour eux et elles d'être libérés pour accomplir leurs affaires syndicales de même que leurs activités. Il s'agit d'une préoccupation majeure et le SSG a besoin de négocier avec les Ressources humaines pour avoir des horaires plus souples pour les activités syndicales.

La consoeur Bush fait écho aux commentaires de la consoeur Parent et qu'à titre d'organisation, nous avons besoin de faire davantage pour protéger nos dirigeantes et dirigeants. La consoeur Bush recommande d'avoir de plus amples discussions en ce qui a trait à cette question lors de notre prochaine réunion. Elle va travailler sur la structure.

## **9. Table ronde**

La réunion se termine avec une discussion en table ronde. En raison du manque de temps, seulement les membres du Conseil national ayant des commentaires s'adressent au Conseil national.

**La consoeur Doucet :** Elle informe les membres du Conseil national que la Directrice de la Direction générale de l'administration de la paye a communiqué avec elle pour recevoir une liste des contacts au sein de chaque section locale. Elle a été informée par la DG que certains membres ne savaient pas à quel syndicat ils appartenaient. Le confrère Howard déclare n'avoir pas de problème à ce que la consoeur Doucet fournisse les coordonnées et qu'elle pourrait assurer la coordination avec les Vice-présidentes régionales ou les Vice-présidents régionaux.

**La consoeur Harding :** Elle informe les membres du Conseil national qu'elle assistera à la Conférence de la fédération du travail de la C.-B. les 25 et 26 novembre

2020 et que la Conférence de la santé et la sécurité est prévue pour les 19 au 21 mars 2021. Les deux réunions seront tenues virtuellement.

Le confrère Howard invite les observatrices et observateurs à s'adresser au Conseil national.

**Le confrère Tait :** Il déclare qu'il s'agissait de sa première présence à la réunion du Conseil national et que cela s'est avéré être très instructif. Il remercie les membres du Conseil national de l'invitation.

**Le confrère Colterman :** Il remercie tout le monde de leur excellent travail et d'avoir été en mesure d'y participer.

**La consœur Lima :** Elle remercie les membres du Conseil national de leur invitation.

Le confrère Howard : Il remercie tout le monde de leur temps et excellent travail. Il informe également les membres du Conseil national que la section locale 10161 et la section locale 50057 ont tenu virtuellement leurs Assemblées générales annuelles et qu'elles ont été couronnées de succès. Il remercie le confrère Manchester pour son aide apportée aux sections locales dans le cadre de l'organisation de leur AGA virtuelle. Il remercie le personnel, le service d'interprétation et Electronic Language Communications pour une réunion fructueuse.

## **10. Levée de la séance**

**p/a Linda Harding / Anthony Drozdowski**

La levée de la séance a lieu à 17 h.

## Votes consignés

Legend / Légende: 1. Yes / Pour 2. No / Contre 3. Abstain / Abstention 4. Absent / Absent-e	Rapport du comité des règlements	#1 Événements AFPC & Affaires syndicales	#2 Budget du SSG Amendement	#2 Budget du SSG	#3 – Membres à vie	#4 Motion pour diviser - Section 1 et 2	#4 Section 1 Délégué-e-s au Congrès de l' AFPC	#4 – Section 2 – Congrès régionaux de l' AFPC	#5 Sélection délégué-e-s pour conf. & colloques	#6 Comité permanent du SSG	#7 Grievs	#8 Reconn. de qualité antérieure de membre	Rapport du Comité des jeunes travailleuses(eurs)	Rapport du Comité du sommet jeunes travail.	#1 Sommet des jeunes travailleuses(eurs) – rés.	
Vote Number / Numéro de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Babcook, Martine, VPN	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	3	4	4	4	
Bush, Kelly, VPN, Équité	1	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Roy, Bruce, VPN	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Boone, Sue	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Doucet, Shanny	1	1	2	2	3	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Drozdowski, Anthony	4	1	2	2	3	1	1	2	1	1	1	1	1	4	1	
Fillion, Jeanette	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Hamel, Mélanie	1	1	2	2	1	2	1	3	1	1	1	1	4	4	4	
Hanson, Kevin	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Harding, Linda	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Jusuf, Azra	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Ladouceur, Pascal	4	4	4	4	1	1	1	2	1	1		1	1	1	1	
Moss, Leanne	1	1	2	4	3	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	
Paquette, Paul	1	1	2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Parent, Michèle	1	1	2	3	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Rawlins, Heather, par intérim	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Rousseau, Nicole	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Stein, Reni	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Williams, Larissa	1	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	
Howard, Randy	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	

\* En congé: Robyn Thompson

## **Appendice « A » – Ordre du jour**

**Réunion du Conseil national du SSG  
Conférence téléphonique - Zoom  
le mardi 24 novembre 2020  
13 h à 17 h**

1. Ouverture de la séance
  - Serment d’office (Leanne Moss)
2. Ordre du jour (Suite de la réunion des 22 et 23 sept. 2020)
3. Horaire de la séance
6. **Rapports des Comités du SSG**
  - Adoption des rapports**
  - f) Comité des Règlements, Règles et Politiques
  - g) Comité de la mise en valeur des sections locales
  - h) Comité des jeunes travailleuses et travailleurs
7. **Autres affaires**
  - b) Endroit pour la prochaine réunion du Conseil national en 2021
8. **Affaires découlant des anciens procès-verbaux**
  - Mesures à prendre :**
  - a) Comité permanent chargé des enquêtes disciplinaires
  - b) Stipulations : Cadre standard partout au pays
  - c) Mise à jour – Santé mentale (Support du SSG)
9. **Table ronde**
10. **Levée de la séance**

## Appendice « B » – Rapport du Comité des Règlements

### Conseil national

Avril 2020

Composition du Comité :

**Présidente** : Reni Stein – *VPR reste de la C.-B. & Yukon*

Mélanie Hamel – *VPR Est du Québec*

Pascal Ladouceur – *VPR RCN*

Troy MacDonnell – Président, Section locale 60011

Sue Soubra Boone – *VPR Ontario*

Kelly Votto – Présidente, Section locale 50007

\*\*\*\*\*

J'ai le plaisir de présenter au Conseil national le dernier rapport du Comité des Règlements du SSG pour le cycle 2018-2020. Il s'agit également de mon premier rapport en tant que présidente du Comité, après le départ du confrère David Cunning.

J'aimerais tout d'abord remettre au Conseil national un résumé des activités relatives aux Règlements au cours des deux dernières années et demie.

Sous la direction du confrère Cunning :

- Le Comité s'est réuni en septembre 2018 pour examiner certains changements aux Règlements qui ont été jugés irrecevables par notre président national car ils étaient considérés comme des modifications de fond plutôt que de forme.
- En février 2019, le Conseil national a voté en faveur des recommandations du Comité des Règlements pour déclarer ces changements irrecevables.
- En août 2019, le Comité s'est réuni à nouveau et a commencé à examiner les Règlements, les Règles et les Politiques en vue d'éventuelles résolutions avant le Congrès de 2020.

Enfin, en préparation de la réunion du Conseil national d'avril 2020, le Comité s'est réuni en février 2020 pendant deux jours pour rédiger des résolutions sur des modifications potentielles aux Règlements, Règles et Politiques du SSG. Dans les pages suivantes, vous verrez les résultats des travaux du Comité.

Tout d'abord, il vous sera remis une série de modifications aux Règlements que le Comité aimerait proposer au Congrès. Comme vous le savez, les Règlements ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 2/3 pendant le Congrès. Pour y parvenir, nous avons d'abord besoin du soutien du Conseil national pour soumettre ces résolutions au Congrès.

Ensuite, vous trouverez des propositions d'amendements à des Règlements et Politiques. Ces modifications peuvent être adoptées par le Conseil national et prennent effet dès leur adoption. Le Conseil national a déjà adopté deux modifications aux Règlements et Politiques en août 2019, et par ailleurs celles adoptées à la réunion du Conseil national d'avril 2020 seront ajoutées à la liste à des fins de ratification au

Congrès. Une fois de plus, le Comité demande au Conseil national d'appuyer ses recommandations.

Sur une note personnelle, je tiens à remercier les membres du Comité pour leur travail et leur contribution. Vous avez soulevé des points très intéressants et vos interventions tout au long de l'exercice ont toujours été pertinentes. Le Conseil national a la chance d'avoir un Comité des Règlements à la fois fort et dévoué.

Soumis respectueusement,

Reni Stein

## **Appendice « B » – Comité des jeunes travailleuses et travailleurs**

Je suis honoré d'exercer le rôle de mentorat auprès du Comité des jeunes travailleuses et travailleurs du SSG. Notre Comité des jeunes travailleuses et travailleurs, composé de la consoeur Larissa Williams et du confrère Kevin Hanson, a accueilli le premier Sommet des jeunes travailleuses et travailleurs du SSG les 5 au 7 novembre 2019, à l'hôtel Marriott, à Ottawa. Plus de vingt (20) jeunes travailleuses et travailleurs, en provenance de diverses sections locales, ont assisté au sommet d'une durée de trois jours. Ce sommet a été couronné de succès, tellement que nous recommandons au Conseil national du SSG qu'un Sommet national des jeunes travailleuses et travailleurs soit tenu une fois par cycle et soit financé par le SSG et appuyé par les membres du Conseil national du SSG. Le SSG devrait reconnaître le besoin d'investir dans le perfectionnement en leadership de nos jeunes travailleuses et travailleurs et de la tenue d'un Sommet national des jeunes travailleuses et travailleurs ce qui permettrait de mieux outiller le SSG à réaliser ces objectifs.

Je remercie particulièrement les consoeurs Dominique Barrette et Maria Thomas de leur soutien exceptionnel.

Soumis respectueusement par,

Bruce Roy

Mentor au Comité des jeunes travailleuses et travailleurs du SSG

## **Appendice « C » – Rapport du Sommet des jeunes travailleurs travailleuses**

De septembre 2019 à aujourd'hui

### **Composition du Comité :**

Mentor - Bruce Roy

Coprésident - Kevin Hanson

Coprésidente - Larissa Williams

Représentante du personnel du SSG - Dominique Barrette

Le tout premier Sommet des jeunes travailleurs/travailleuses du Syndicat des services gouvernementaux (SSG) s'est tenu du 5 au 7 novembre 2019. L'ensemble du groupe, qui a travaillé dur pour que cette réunion se réalise, était ravi de faire partie de cette formidable initiative. L'objectif était de réunir les membres du SSG de tout le Canada, qui se sont identifiés comme jeunes travailleurs ou travailleuses, et qui avaient demandé à participer au Sommet, convoqué en un seul lieu pendant trois (3) jours pour discuter de questions relatives aux jeunes travailleurs et travailleuses, en apprendre davantage sur leur organisation syndicale, et construire et développer ensemble des plans importants afin que leur syndicat puisse mieux les soutenir et appuyer à l'avenir. Pendant ces trois (3) journées, les jeunes présent(e)s ont eu l'occasion d'établir des contacts entre eux et elles dans le cadre de divers événements sociaux et d'ateliers qui leur ont permis d'en savoir plus sur leur syndicat. Des invité(e)s ont pris la parole lors de ce sommet, et une poignée de jeunes se sont en fait davantage impliqué(e)s auprès de leur section locale et de leur syndicat dans leurs régions respectives. Au final, l'objectif principal a été atteint, et le Sommet a été un grand succès.

À l'heure actuelle, j'attends du Conseil national qu'il approuve la création d'un sommet officiel des jeunes travailleurs/travailleuses, un événement qui, selon moi, serait d'autant plus important que ce sont ces jeunes travailleurs qui représentent l'avenir de notre Syndicat, sans oublier toutefois qu'ils et elles sont aussi notre présent ! Ces jeunes constituent également l'un des groupes les plus vulnérables sur les lieux de travail, aussi leur faut-il une plate-forme qui leur permettrait d'exprimer leurs préoccupations au sein de leur syndicat. En outre, ils/elles ont besoin d'un outil par lequel ils/elles connaîtront mieux leur syndicat et ce, pour limiter leur apathie envers leur organisation syndicale dans le présent comme à l'avenir. Pour ce faire, je pense que les jeunes travailleurs et travailleuses ont besoin d'un sommet bien à eux où leurs problèmes pourront être discutés et circonscrits, et aussi où ils/elles se sentiront plus à l'aise pour prendre part aux activités de leur syndicat. D'après ce que j'ai pu constater au Sommet, j'en déduis que les jeunes qui y ont assisté et qui ont davantage participé aux affaires de leur section locale, étaient plus à même de jouer un rôle durant les délibérations du Sommet. Par le fait même de créer un sommet des jeunes travailleurs et travailleuses, nous donnons à ces jeunes les moyens d'intervenir et d'apprendre le rôle qu'ils ou elles peuvent jouer, afin d'être capables d'assumer avec succès un poste clé au sein de leur syndicat, si l'occasion se présente. C'est là que la planification de la relève est cruciale au sein de notre syndicat, aussi nous revient-il, en tant que Conseil

national, de donner aux plus vulnérables les moyens de s'engager dans la lutte pour leurs droits.

Cela étant dit, en raison du succès du Sommet des jeunes travailleurs et travailleuses de novembre 2019, et de la nécessité de continuer à prendre la bonne habitude d'organiser un tel sommet du SSG, je propose la résolution suivante, qui doit être appuyée par le Conseil national pour pouvoir être présentée au Congrès.

J'aimerais également souligner que les prévisions financières pour le Sommet des jeunes travailleurs et travailleuses suivront.

Kevin Hanson  
Vice-Président régional RCN